



Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 12 août 2025

Objet : Question parlementaire n° 2758 du 8 août 2025 de Monsieur le Député Mars Di Bartolomeo et de Monsieur le Député Dan Biancalana concernant « Bagatelles en matière de permis de construire ».

Madame la Ministre,

En date du 8 août 2025, vous aviez transmis la question parlementaire sous rubrique pour compétence conjointe du Ministre des Affaires intérieures et du Premier ministre.

Après analyse de la question, il apparaît cependant que celle-ci ne relève pas de ma compétence.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Mars Di Bartolomeo et Monsieur le Député Dan Biancalana.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Premier ministre,

(s.) Luc FRIEDEN